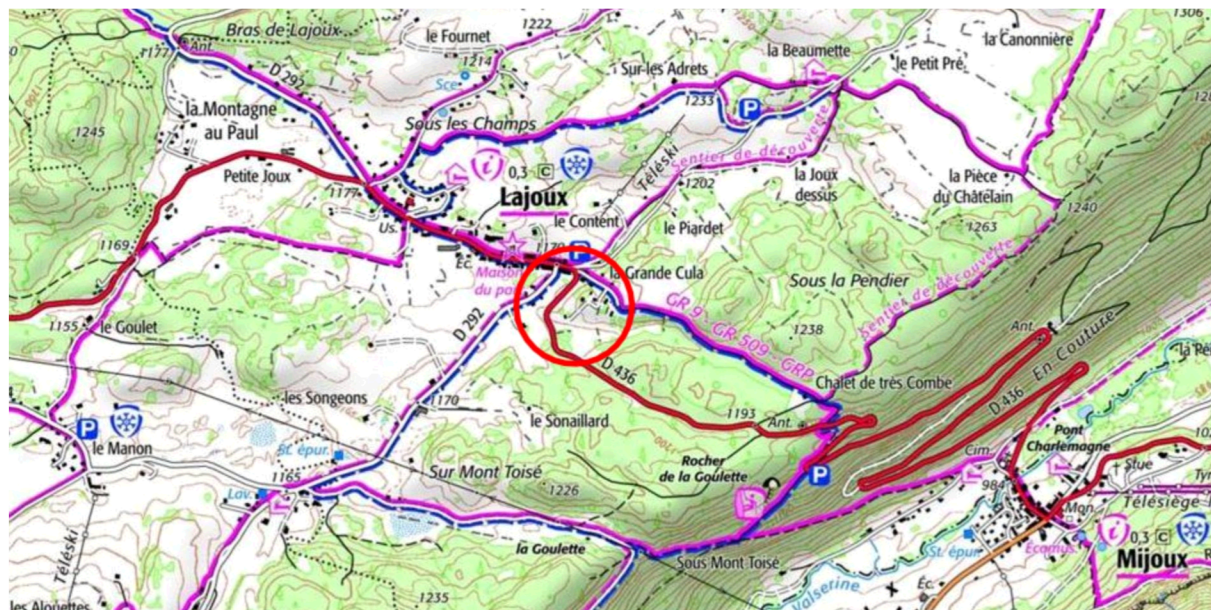
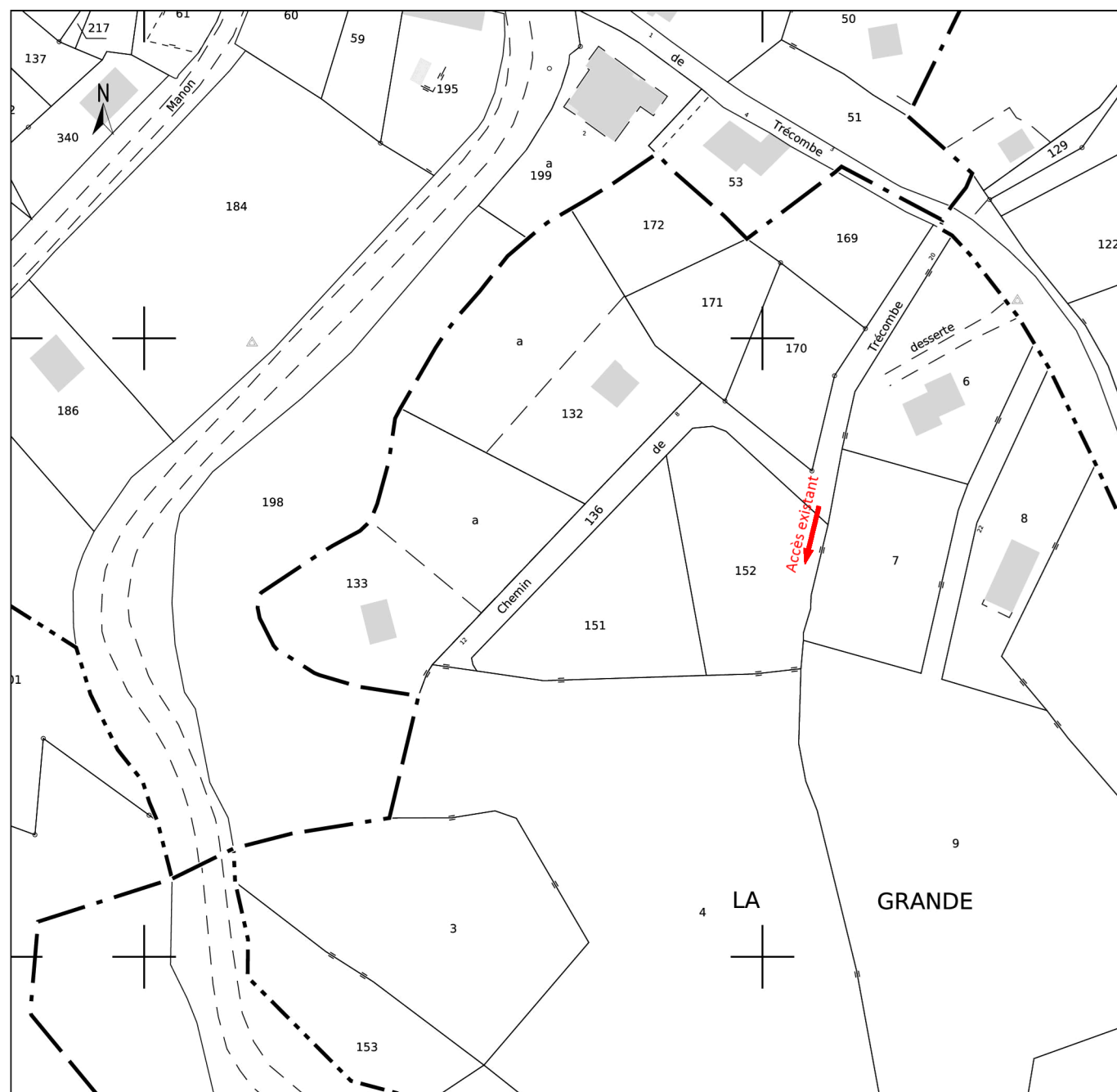




■ Extrait cadastral 1:1000



SCI TRECOMBE

Plan de Division

échelle 1/500

Lieudit: La Grande Cula
Section(s): AV
Parcelle(s): 6, 7, 152
Contenance: 46a 48ca

JEAN-
VIANNEY
RICHARD
ID

Signature
numérique de
JEAN-VIANNEY
RICHARD ID
Date : 2025.08.28
17:21:28 +02'00'

CLAIRE RICHARD - JEAN-VIANNEY RICHARD - SEBASTIEN HOINE - OLIVIER GANNAT - NOUS PRENONS LA MESURE DE VOS PROJETS



GÉOMÈTRE-EXPERT

N° inscription 2008 C2 0002

Dossier 250138
Réf. L02339
250138D11rev2
Plan n°250138D11

Coordonnées locales centimétriques rattachées au
RGF93 CC47 par GPS (réseau Téria) - Précision : classe 1

Nivellement local centimétrique rattaché par GPS au NGF (système IGN69) (réseau Téria)

Dernières modifications en date du

- 22/04/2025 - Plan de division - AB/rev1
- 28/08/2025 - Abonnement - JVR/rev2
-
-

COSMOS
GÉOMÈTRES EXPERTS

Lagnieu - Trévoux
Beaujeu - Meximieux
Neuville S/Saône - Villars-les-Dombes

Tél unique 04 74 00 91 60
contact@cosmos-ge.fr www.cosmos-ge.fr
REPRODUCTION RÉSERVÉE

Légendes

Légende Topo

- Eau Potable Réseau Enterré
- Télécom Réseau Enterré
- EDF BT Réseau Enterré
- Télécom Réseau Aérien
- Réseau électrique BT Aérien
- Bâtiment
- Cloture
- Mur
- Bord Gravier
- Talus
- Vieux mur en pierre

Légende Foncière

- Repère nouveau (borne, clou, etc)
- Repère existant (borne, clou, etc)
- Point de Limite divisoire nouvelle + nature
- Point de Limite bornée + nature
- Point de Rattachement + nature
- Signe d'appartenance (Mitoyen)
- Signe d'appartenance (Privatif)
- Cotation de Rattachement
- Cotation
- Application Cadastreale
- Limite bornée
- Limite divisoire nouvelle
- Numéro de Parcelle
- Contenace cadastrale = contenace issue du plan cadastral (valeur indicative).
- Superficie arpentée réelle = selon les limites définies contradictoirement avec les propriétaires voisins.

Tableau des coordonnées

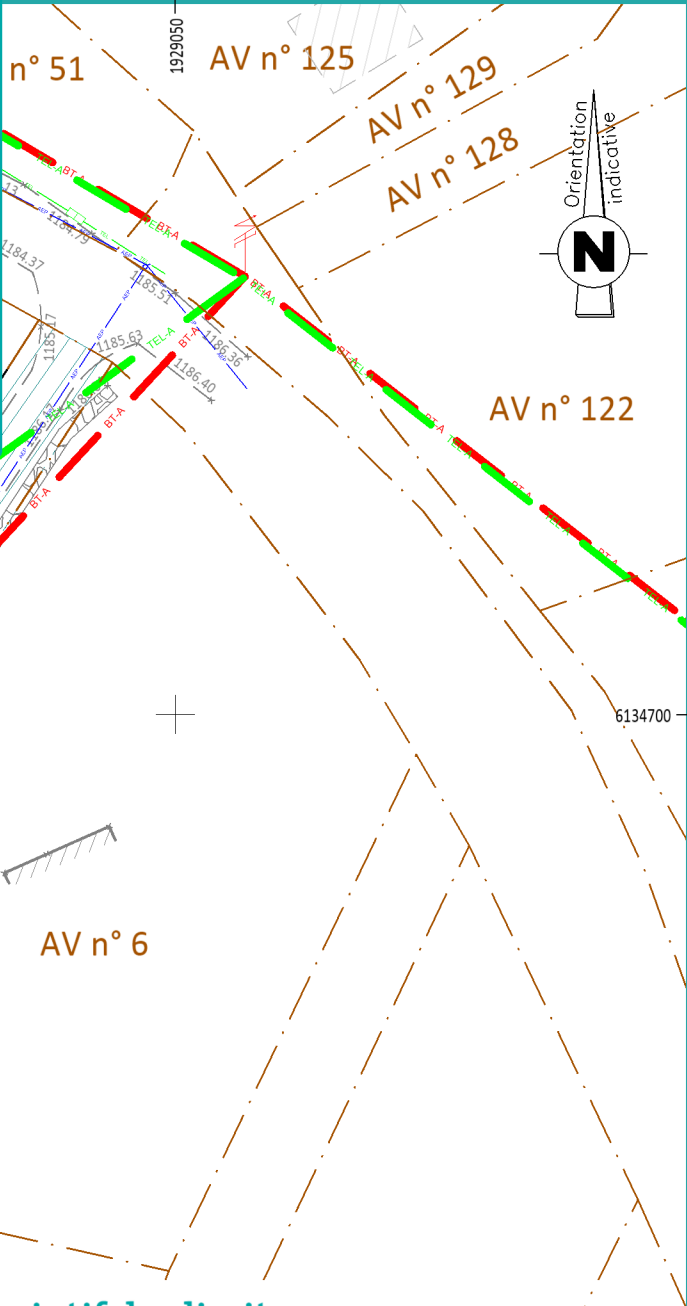
Points	X	Y	Nature
2	1929011.14	6134666.12	Borne OGE
4	1929025.02	6134701.13	Borne OGE
A	1929014.87	6134653.14	Axe mur
B	1929014.24	6134653.71	Borne OGE
C	1928991.41	6134674.85	Borne OGE
D	1928985.01	6134677.22	Borne OGE
E	1928978.64	6134674.39	Borne OGE
F	1928975.06	6134670.49	Borne OGE
G	1928981.07	6134641.81	Borne OGE
H	1928986.07	6134617.83	Borne OGE
I	1929008.58	6134618.30	Borne OGE
J	1929009.89	6134625.57	Borne OGE
K	1928930.20	6134623.18	Borne OGE
L	1928931.07	6134618.93	Borne OGE
M	1928953.75	6134616.40	Borne OGE
51	1928988.11	6134649.77	Borne OGE
52	1929012.13	6134641.72	Borne OGE

Nota: coordonnées locales centimétriques rattachées au RGF93 CC47 par GPS (réseau Téria) Précision : classe 1
Les coordonnées doivent impérativement être rétablies localement sur des points durs de rattachement

Réseaux

DT n° 2025031700113D70 réalisée le 17/03/2025				
Libellé	Réseau Existant	Sans réponse	Classe de précision	Exploitant
Assainissement		X	non précisé	Mairie
Eau potable	X		C	Suez
Electricité	X		A	Enedis
Fibre	X		A	BFC Fibre
Télécommunication	X		B	Orange
Télécommunication	X		A	Bouygues
Télécommunication	X		C	Nexloop

Nota: Les tracés des réseaux ont été rétablis d'après les indications fournies par les concessionnaires.
Pour connaître la position exacte des réseaux, il est nécessaire de réaliser des sondages.



Descriptif des limites

- Le présent document définit la ligne divisoire nouvelle J-A dessinée en rouge sur le plan
- Les limites A à J et FK-KL-LM-MH ont été définies par un procès-verbal de bornage réalisé par Jean-Vianney RICHARD, Géomètre-Expert à Lagnieu en date du 28/08/2025 (Réf: 250138).
- La représentation des limites des parcelles cadastrales est figurative car résultant de la simple application du plan cadastral et non d'une délimitation contradictoire. Les contenances cadastrales sont des contenances établies graphiquement sur la base du plan cadastral (document à usage fiscal).
- Les limites ou servitudes décrites comme étant issues de la présente division ne seront réelles et certaines que lorsque le présent plan de division aura été annexé à un acte authentique.
- Sauf études particulières, les servitudes de toutes natures, apparentes ou occultes, les conditions de raccordement aux réseaux d'équipement, les limites non reconnues par un procès-verbal, sont indiquées sous toutes réserves.
- Les détails paysagers et mobiliers n'ont pas fait l'objet du présent plan.
- Tous les réseaux souterrains portés sur ce plan ont été tracés à partir des éléments visibles sur le terrain (regards). Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, et ne dispensent pas le Maître d'oeuvre, et les Entrepreneurs, de déposer AVANT TOUT AMENAGEMENT, leur déclaration d'intention de commencement de travaux.

Servitudes

Tableau de servitudes existante			
Nom	Nature	Fonds Dominant	Fonds Servant
SZ1	Servitude de passage	AV n° 152	AV n° 136

0m 10.0m 20m

COSMOS
GÉOMÈTRES EXPERTS

Plan de Division
Échelle: 1/500
Réf.L02339
250138D1rev2
Plan n°250138D1
28/08/2025 - JVR/rev2